

Le Journal du Débat Public

Lettre d'information du débat public

LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'A12



Des engagements différents mais une écoute partagée

Depuis le 3 mars dernier, le débat public sur le projet de prolongement de l'A12 est en cours. Animé par la Commission particulière du débat public, ce rendez-vous est un moment privilégié qui permet à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet d'aménagement. La participation du public est forte. Des positions souvent antagonistes s'expriment, mais chacun s'écoute et réagit aux propos entendus.

Une forte mobilisation

Le débat public mobilise les populations concernées. Coupon T, Internet, contacts avec la Commission, rédaction de contributions, d'un cahier d'acteurs... Les participations sont variées et constructives. Ceci se retrouve dans les rencontres publiques. Quatre réunions animées par la CPDP se sont déroulées à Montigny-le-Bretonneux, Magny-les-Hameaux et Le Mesnil-Saint-Denis. Elles ont rassemblé entre 350 et 740 participants. Prises de position, questions écrites ou orales, témoignages, expertises... Ces rendez-vous ont permis à de nombreux participants de s'exprimer. Des réponses ont été apportées par la DDE des Yvelines soit directement au cours du débat soit ultérieurement par écrit. Certains aspects qui n'ont pas été traités dans un premier temps sont désormais étudiés.

Des questions posées, des réponses attendues

La population concernée s'engage dans le débat et pose de nombreuses questions. Certains thèmes sont apparus au cours du débat : les prévisions de trafic à 20 ans, les projets d'aménagement locaux et leur influence sur les flux de trafic, les conséquences en terme humain et pour l'environnement de la construction ou non d'une autoroute en Île-de-France...

Le débat progresse

La Commission particulière du débat public a profité de cette première phase pour compléter la réflexion sur le projet. Deux expertises, financées par la Commission nationale du débat public, ont été lancées sur les études de trafic et sur les impacts environnementaux, directs ou indirects, immédiats ou futurs, des tracés proposés. De même des partenaires du débat ont été questionnés sur leur projet et leur position dans ce domaine : le STIF qui organise et gère les transports en commun franciliens et la SNCF. Enfin des questions ont été formellement transmises à la DDE. Des questions complémentaires ont été posées à l'État aussi bien sur l'étude de tracés alternatifs ou encore sur les liens avec les autres projets d'aménagements de l'ouest francilien (A86, Francilienne, plateau de Saclay...).



**ATTENTION AUX
CHANGEMENTS DE SALLE !**

Les premières réunions du débat public ont attiré un large public. Pour permettre à tous de suivre les débats, certains lieux ont changé. Merci de bien regarder le nouveau calendrier qui vous est proposé dans ce numéro, de consulter le site Internet www.debatpublic-a12.org ou d'appeler la CPDP pour tout renseignement au 01 39 30 46 46.

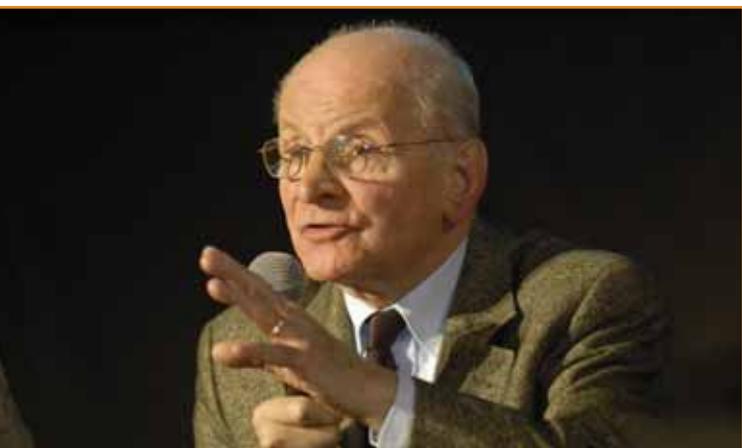
Direction de la publication Gilbert Carrère
Comité de rédaction Elizabeth Pélekhine,
Francis Beaucire, Pierre-Gérard Merlette
et Alexandra Moreau
Conception / Réalisation Etat d'Esprit
Maquette Setori
Crédit photos Etat d'Esprit / Hermine Cléret

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12

Premières impressions

Le débat public, vu par... la Commission particulière

Depuis deux mois, le projet est présenté, les associations, les élus et les citoyens réagissent et s'expriment. La Commission particulière, présidée par Gilbert Carrère, a pour mission d'organiser et d'animer le débat. Quelles sont leurs premières impressions sur l'organisation du débat et la participation de chacun ?



Gilbert Carrère – Président de la Commission particulière du débat public – Projet de prolongement de l'A12

Interview du Président

Comment se déroule le débat public sur le projet prolongement de l'A12 ?

Le public est fortement mobilisé. C'est pour cela que nous faisons évoluer les salles du débat pour permettre à chacun de participer aux réunions dans les meilleures conditions possibles. Cet engagement se fait dans un esprit d'échange et de dialogue qui est remarquable car les avis qui s'expriment sont souvent très différents.

Quels sont les principaux sujets du débat ?

Ils sont variés : opportunité du projet, son financement, aménagements de surface, choix proposés par la DDE sur l'ouvrage, gestion des travaux... Chaque question permet d'apporter des précisions, des éclairages complémentaires et nécessaires sur les thèmes essentiels du débat :

- Le prolongement de l'A12 est-il opportun ?
- Si c'est le cas, comment intégrer les valeurs du développement durable dans la conduite du projet ?
- Enfin quelle solution est la plus adaptée aux territoires concernés ?

Un débat public, à quoi cela sert-il ?

À informer l'opinion d'un grand projet, de lui donner l'occasion d'interroger sur tous les points, sur les motivations, sur les conséquences du projet ; de faire naître d'autres propositions, d'amener le maître d'ouvrage à reconsidérer le cas échéant les siennes ; bref à susciter un véritable exercice d'intelligence collective.

Carnet de notes

Deux mois de débat c'est beaucoup d'échanges, de rencontres avec les acteurs et les partenaires du projet, de questions traitées, de nouvelles interrogations. Sur cette base, les premiers éléments ressortent du travail de la Commission sur l'organisation du débat.

« Des échelles difficiles à maîtriser »

Un projet de ce type a des effets sur un large territoire. Il faut intégrer dans la réflexion les dimensions locales, départementales, régionales et internationales en matière de flux et de circulation. Chacun a sa propre échelle et cela n'est pas simple.

« L'ancienneté du projet »

Le débat révèle la lassitude d'un grand nombre de participants au regard de l'histoire du projet. Depuis plus de 30 ans le sujet est débattu... sans évolution notable.

« Une solidarité affichée des participants du débat pour constater les nuisances de la RN10 »

La plupart des participants au débat reconnaissent les nuisances actuelles de la RN10. Les réponses proposées sont différentes, mais l'état des lieux semble partagé.

« La qualité des participations individuelles »

Les questions posées, les contributions et avis, les cahiers d'acteurs sont souvent argumentés et pertinents. Ils enrichissent utilement le débat par des expériences complémentaires vécues.

« La difficulté d'étudier, d'évaluer et de comparer les effets des différentes solutions étudiées »

Toute solution étudiée par la DDE a des influences sociales, économiques, environnementales, financières... Difficile de comparer et d'évaluer des variables toutes différentes et toutes essentielles dont le poids n'est pas ressenti de la même manière.

« La cohérence entre la prolongation possible de l'A12 et les projets d'aménagement franciliens »

Le projet de prolongement de l'A12 devra s'inscrire dans un schéma d'aménagement plus large : prolongation de la francilienne et de l'A86, aménagement du plateau de Saclay...

« Une participation constructive »

Les participants aux débats réagissent et pour certains étudient et proposent. De nouveaux tracés intégrant l'échelle régionale ont été présentés, des aménagements en tranchées couvertes sont proposés...

Ces premières impressions seront complétées durant les prochaines semaines. Comme le précise un membre de la Commission, « les positions de principe doivent laisser place à une réflexion constructive. C'est le meilleur moyen de favoriser une prise de décision ». Il reste encore un mois et demi pour permettre à chacun de s'engager dans cette voie.

Nous avons constaté que certains quartiers des communes concernées n'ont pu bénéficier de la distribution en grand nombre de la documentation du débat public. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Commission particulière du débat public. D'avance merci.



Attention, en raison de la forte mobilisation du public, et pour permettre à tous d'assister aux rencontres, certaines salles du débat public ont changé.

Les rencontres du débat public

Comment s'informer sur le projet étudié ?

- En consultant ou demandant les documents réalisés :
 - le dossier du projet ou sa synthèse réalisée par la DDE des Yvelines,
 - les cahiers d'acteurs qui présentent des contributions spécifiques au débat,
- En participant aux réunions qui permettent de développer les différents thèmes de l'aménagement proposé,
- En consultant le site Internet de la Commission : www.debatpublic-a12.org,
- En visitant l'exposition permanente dans les locaux de la CPDP.

Comment participer au débat public ?

En prenant la parole :

- dans les réunions publiques en posant vos questions ou en réagissant par des remarques écrites ou orales,
- sur le site Internet qui permet à chacun de s'exprimer,
- en proposant de réaliser un cahier d'acteurs,
- en écrivant à la Commission pour vous exprimer.

Le calendrier des réunions du débat public

Mardi 25 avril – 20h00 – Prisme - Elancourt

Réunion publique : L'A12 dans les déplacements franciliens

Mardi 2 mai – 20h00 – Salle des sports Guy Lefébure – Le Mesnil-Saint-Denis

Réunion publique : Réseau de transport et développement économique

Mardi 9 mai – 20h00 – La Merise - Trappes

Réunion publique : Bilan d'étape du débat public

Mardi 16 mai – 20h00 – Prisme - Élancourt

Audition publique : Coûts et financements

Lundi 22 mai – 20h00 – Gymnase du Bois de l'étang • La Verrière

Réunion publique : Étude comparative des différentes familles de tracé proposées

Jeudi 1^{er} juin – 20h00 – Gymnase du Bois de l'étang • La Verrière

Réunion publique : La gestion des travaux : circulation et nuisances

Jeudi 8 juin – 20h00 – Salle des fêtes - Maurepas

Réunion publique : Insertion des grands projets d'infrastructures dans leurs territoires

Vendredi 16 juin – 19h30 – La ferme du Manet - Montigny-le-Bretonneux

Réunion publique : Synthèse

LETTRE

T

20g

Valable du 01/03/06

au 31/08/06

CPDP - PROLONGEMENT DE L'A12

AUTORISATION 23460

78289 GUYANCOURT CEDEX

Le projet de prolongement de l'A12 : vous avez la parole

Le débat public sur le prolongement de l'A12 est en cours. Jusqu'au 16 juin prochain, il offre la possibilité à tous de s'informer et de faire connaître son opinion.

Son organisation repose sur quelques principes :

Aborder sans tabou l'opportunité et tous les aspects du projet : techniques, financiers, environnementaux et d'aménagement.

Les réunions en cours, les participations de chacun touchent de très nombreux domaines. Rien n'est éludé. Tous ces éléments seront intégrés dans le compte-rendu préparé par la Commission.

Permettre à chacun de s'exprimer : les particuliers, les professionnels, les associations et les élus des territoires concernés.

Le débat public repose sur le principe républicain d'égalité. Chacun doit pouvoir s'informer et s'exprimer mais surtout contribuer à la réflexion commune. Cela peut se faire de manière très variée : de simples questions posées sur Internet ou lors des rencontres publiques peuvent amener l'État à s'interroger sur ses propositions.

Indépendance et équilibre.

La Commission particulière du débat public tant dans l'esprit qu'en droit est une autorité indépendante. Elle ne prend pas parti, elle ne donne pas d'avis ou de recommandations sur le projet. En revanche elle enregistre et diffuse les témoignages de chacun. Et dans trois mois, nous synthétiserons l'ensemble des questions qui sont ressorties.



LE DÉBUT DU DÉBAT EN CHIFFRES

Depuis le lancement du débat public sur l'A12, les populations concernées se sont fortement mobilisées :

2170 participants aux 4 premières réunions du débat

819 coupons T ont été adressés à la commission

736 questions écrites

16 000 visiteurs se sont rendus sur le site du débat public

9 cahiers d'acteurs en cours de préparation

2 expertises indépendantes complémentaires ont été lancées

44 contributions

757 avis

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

ORGANISME (ÉVENTUEL)

TÉL.

COURRIEL

QUESTIONS ET REMARQUES

- Souhaite recevoir : le dossier de présentation du débat public le journal du débat (2 numéros)
 le dossier du maître d'ouvrage les cahiers d'acteurs (au fur et à mesure de leurs parutions)
 la synthèse du dossier du maître d'ouvrage le compte-rendu et le bilan du débat public (disponible fin août)